

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 26 février 2018 à 19h30** à la Maison Communale de Profondeville.

Fait à Profondeville, le 14 février 2018

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

La Directrice Générale f.f.,



M.H. BOXUS



Le Bourgmestre,



L. DELIRE

Séance publique

1. "Je cours pour ma forme" – décision de prolonger l'opération en 2018.
2. Motion du Conseil communal de Profondeville concernant le projet de loi autorisant les visites domiciliaires.
3. Signature de la convention "Printemps Grandeur Nature" avec la RTBF.
4. Acquisition d'un terrain Chemin des Villas à Lustin.
5. Rapport annuel 2017 du projet APE-ECOPASSEUR-Plan Marshall 2.vert pour la Commune de Profondeville.
6. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.
7. Communication : participation de la Commune au "Week-end Bienvenue" les 9 et 10 juin 2018.
8. Approbation du procès-verbal de la dernière séance publique.